DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE

420-1B4-LL Réseau local

Pondération 2-2-2

Session Hiver 2021

Dispensé par Marc Deslandes

Local G-204

Poste téléphonique 5509 marc.deslandes@cll.qc.ca

Adopté en département, novembre 2020 Révision COVID19 adopté département,

Mars 2020

AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION AVEC LE PROFESSEUR

En plus des moyens indiqués sur la page couverture du plan de cours, les étudiants peuvent communiquer avec le professeur en tout temps par MIO.

DISPONIBILITÉ ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les périodes de disponibilité régulières du professeur seront affichées sur le babillard du département, près du local G-204. Pour vous assurer de la disponibilité du professeur pour une rencontre, il est fortement conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

La présence aux cours et aux périodes d'exercices est fortement recommandée et indispensable pour obtenir un rendez-vous pour des explications individuelles.

Chaque semaine, du travail personnel est requis en dehors des heures de cours pour préparer ou finaliser les laboratoires et assimiler la matière vue en classe.

COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Nom Josée Lainesse

Local G-204 **Poste tél.** 5500

Courriel Josee.lainesse@cll.gc.ca

IDENTIFICATION DU COURS

Titre Réseau local 420-1B4-LL Hiver 2020 Pondération 2-2-2

Cours préalables Co-requis avec Mathématiques pour informatique I

Objectif général

Familiariser l'étudiante et l'étudiant avec le matériel
d'un réseau local ainsi qu'avec les outils de base de la
réseautique.

COMPÉTENCE(S)	
Numéro	00Q5
Énoncé de la compétence	Effectuer le déploiement d'un réseau informatique local
Atteinte	Complète
Éléments de compétence	 Définir les caractéristiques de réseau informatique local. Installer les dispositifs d'interconnexion du réseau local. Connecter les ordinateurs au réseau local Installer des services de partage de ressources Mettre en service le réseau local.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Session dans le programme : Session 2

Ce cours est préalable au cours :

- 420-1C4-LL Sécurité informatique
- 420-1D3-LL Soutien technique
- 420-1D7-LL Infrastructure virtuelle 1
- 420-5D6-LL Architecture réseau 1

STRATÉGIES D'ENS	EIGNEMENT ET D'APPRENTIS	SSAGE
Méthodologie	prévues à chaque semaine. 2 heures de travail personne	ures de laboratoire obligatoires sont el sont aussi prévues pour permettre lectures et des recherches ainsi que
Travail attendu des étudiants	Il est de la responsabilité de l'étudiant de compléter et remettre ses travaux pratiques dans les délais prescrits. Pour tout retard, une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée. De plus, l'étudiant a la responsabilité de se présenter aux périodes prévues pour les évaluations. Le droit de reprise d'une évaluation pour un étudiant absent ne s'exerce pas automatiquement. L'étudiant a la responsabilité de prévenir le professeur de son absence et de discuter avec lui des modalités de reprise.	
Évaluations	8 Travaux pratiques 3 Examens Version révisée COVID-19 Examen 1-2-3 8 Laboratoires Si le cumulatif arrive en bas remise sur 100.	40 % (5% chaque) 60 % (20% chaque) 60 % 40% (5% chaque) de 100, la note finale pourra être
Seuil de réussite	Une moyenne cumulative d réussir le cours.	e 60% ou plus doit être atteinte pour

CONTENU DE COURS		
	Théorie (2 heures)	Laboratoire (2 heures)
	Cours par Vidéo-conférence	Laboratoire une partie par vidéo- conférence
Semaine 1	Plan de cours, Intro-Réseau (intro. G245, Branchement réseau, adresse-ip, connection, routeur, topologie)	Recherche sur internet
Semaine 2	Topologies réseau Modèle OSI	
Semaine 3	Adresse ip local Masque et passerelle Matériels réseau (Câble, routeur, commutateur, (LAN, WAN, PAN, MAN))	Ipconfig,ping
Semaine 4	Intro Trame Ethernet (MacAdress) Trame ip	Lab WireShark
Semaine 5	Examen 1 (20%)	Partages de dossiers
Semaine 6	Adressage statique (fixe) vs Adressage dynamique (Auto, DHCP)	Exercices Masque
Semaine 7	Fonctionnement internet, Nom de domaine , DNS (nom vs adrs ip)	
Semaine 8	ТСР	
Semaine 9	Adresse ip privé/public (NAT redirection port)	

Semaine 10	Examen 2 (20%)	Périphérique ip (Imprimante, Caméra ip)
Semaine 11	Sans fil, WPA2, Wifi	
Semaine 12	Introduction socket	
Semaine 13	Socket 2	Server echo
	Socket 3	Server Calculatrice
Semaine 14	Révision du cours	
Semaine 15	Examen 3 (20%)	

Modification contenu cours cause COVID19:

	Théorie (2 heures)	Laboratoire (2 heures)
Semaine 9	Examen 2 (20%)	
Semaine 10	Adresse ip privé/public (NAT redirection port)	
Semaine 11	Périphérique ip (Imprimante, Caméra ip)	
Semaine 12	Sans fil, WPA2, Wifi Révision générale	
Semaine 13	Examen 3 (20%)	

TECHNOLOGIES VUES DANS LE COURS		

MATÉRIEL DE COURS	
- Clé USB	

MÉDIAGRAPHIE	
Ouvrages	Notes de cours.
Références Web	

COVID-19:Une version révisée de la Politique d'évaluation des apprentissages sera distribuée, compte-tenu des circonstances extraordinaires.

POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Annonce des évaluations

Selon l'article 1.7 de la PIEA, « (...) le professeur présente, au moins une semaine avant une évaluation sommative, ses attentes, ses exigences, les critères d'évaluation, le matériel autorisé, la durée, la pondération et les critères d'évaluation des objectifs langagiers. Il précise également les éléments du contenu du cours sur lesquels l'évaluation portera. »

Évaluations et révision de notes

Selon l'article 1.10 de la PIEA, « Le professeur communique aux étudiants, au plus tard quinze (15) jours ouvrables suivant la passation d'une situation d'évaluation à l'enseignement régulier, les résultats qu'ils ont obtenus à ces évaluations (cette disposition ne s'applique pas à la note finale). »

Selon l'article 1.11 de la PIEA, « Le professeur permet à tout étudiant de consulter la copie corrigée de son examen ou de son travail. »

Selon l'article 10.1.1 de la PIEA, « L'étudiant a la responsabilité de consulter la copie corrigée de son évaluation sommative et de rassembler tous les éléments en sa possession sur lesquels il fonde sa demande de révision de notes. »

Selon la section 10.2 de la PIEA:

- « Pour tout résultat communiqué en cours de session, l'étudiant qui veut voir un résultat révisé doit, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant la communication de la note (...) ».
- « Pour tout résultat communiqué après la session, l'étudiant doit soumettre sa demande de révision de

	notes le plus tôt possible, mais au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la date officielle de dépôt des notes de la session.() ».
	** Pour connaître toutes les règles et modalités de demande de révision de note, consulter la section 10 de la PIEA, en lien ci-bas.
Lien vers la PIEA	Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages : http://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2018/06/2222-00-10-20-institutionnelle-évaluation-apprentissages-2018-06-11.pdf
	Règles départementales d'évaluation des apprentissages :
Lien vers les RDEA	
	Politique de la valorisation de la langue :
Lien vers la PVL	http://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2012/05/2231-00- 10.pdf